

Assemblée des délégués SPVal

Procès-verbal de la partie officielle

Dans ce PV, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Samedi 25 mai 2019
Salle de l'Eau-Vive, Martigny-Croix

1. Ouverture de l'Assemblée

La Présidente du jour, **Catherine Boni**, ouvre l'assemblée. Elle salue et remercie les invités, les délégués ainsi que le Comité de la SPVal. Elle présente les membres du bureau de l'AD composé de Nicolas Bressoud, Vice-président de l'AD, d'Olivier Solioz, Président de la SPVal, d'Anne-Marie Mesiano, Administratrice de la SPVal et de Thierry Emery, Secrétaire de l'AD.

Lors de son mot d'accueil, Catherine Boni rappelle que, malgré les difficultés croissantes du métier, il est de la responsabilité des enseignants de continuer à participer à la construction de la société en transmettant le savoir et en valorisant les compétences des élèves.

2. Mot de bienvenue de la commune de Martigny-Combe

Mme Dominique Chappot, Vice-présidente de la commune de Martigny-Combe, adresse son message de bienvenue à l'assemblée et présente sa belle commune.

Elle termine son discours en remerciant les enseignants pour leur travail et les défis qu'ils relèvent au quotidien.

3. Contrôle des présences

Nombre de délégués présents : 159

4. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans susciter de commentaires.

5. Approbation du PV de l'AD extraordinaire du 23 janvier 2019

Le PV est approuvé sans susciter de commentaires.

6. Nominations statutaires

Le district de Monthey doit désigner un président pour l'AD 2022 qui officiera comme secrétaire lors de l'AD 2020 à St-Maurice.

Le district de St-Maurice doit désigner une personne pour la Commission Pédagogique.

Le district de Martigny propose **Chantal Emonet** pour remplacer Séverine Damay au Comité Cantonal. L'assemblée ratifie cette proposition et remercie chaleureusement Séverine Damay.

Le district de Martigny propose **Susanne Fink Canossa** pour remplacer Anne Chardonnens à la Commission Pédagogique. L'assemblée ratifie cette proposition et remercie chaleureusement Anne Chardonnens.

Catherine Boni remercie toutes ces personnes qui s'engagent pour la bonne marche de la SPVal.

7. Rapports d'activité

- SPVal, par **M. Olivier Solioz**, *Président*

Différents points sont développés :

- Budgets de l'Etat : fin des économies
- Augmentation : CDTEA – Médiation – Directions
- Importance du Cycle 1 : Education donne la force
- Modification en 2020 pour les 1H
- Assistance juridique de l'Etat
- Brochure Famille-Ecole version 2019
- Gratuité de l'école obligatoire
- Transition numérique : ISM, Educenet2, courriel, plateforme
- Commission Pédagogique : remplaçants
- Commission des Intérêts Matériels : promotion jeunes enseignants
- Dossiers : SER - FMEP - CPVAL

- SER, par **M. Samuel Rohrbach**, *Président*

Samuel Rohrbach transmet les premiers résultats de l'enquête menée sur le temps de travail des enseignants au niveau suisse. Ce qui ressort, en premier lieu, de cette enquête est que les personnes à temps partiel sont celles qui font le plus d'heures par rapport à leur temps de travail.

Samuel Rohrbach fait ensuite un retour sur l'AD du SER, principalement sur l'exploitation des ressources numériques qui sont jugées plus que satisfaisantes.

Il termine son intervention en présentant le site internet : www.naturechallenge.swiss

- FMEP, par **Mme Marylène Volpi Fournier**, *Présidente*

Marylène Volpi Fournier expose les points suivants :

- L'importance de la protection juridique en cas de nécessité.

- La FMEP a fait une demande à l'Etat afin d'améliorer la protection de ses employés en cas de maladie. (perte de gain maladie). Un groupe de travail a fait des propositions au Conseil d'Etat dans ce sens.
 - La FMEP est satisfaite des mesures d'accompagnement mises en place pour les caisses ouverte et fermée de la CPVAL. (santé + allégement de temps de travail en fin de carrière)
 - Deux études sont en cours sur les comparaisons salariales entre les employés d'Etat et les employés dans le privé. Il reste à savoir sur quoi elles vont déboucher et comment la FMEP va se positionner.
- CPVAL, par **M. Patrice Vernier**, *Directeur*

M. Patrice Vernier présente la situation actuelle de la caisse de pension et de la réforme structurelle de CPVAL :

- Il n'y a pas de retard pour l'entrée en vigueur de cette nouvelle structure prévue le premier janvier 2020 avec une séparation de l'effectif entre caisse fermée et caisse ouverte et un début de baisse du taux de conversion au 1^{er} septembre 2020.
- Le règlement d'organisation est déjà sous toit et approuvé. Il reste à trouver les différentes personnes qui vont fonctionner dans les divers comités d'ici la fin 2019.
- Trois feuillets explicatifs seront envoyés prochainement avec le certificat de prévoyance.
- Pour plus d'informations, il faut aller sur le site internet de CPVAL et sur le chapitre consacré à cette nouvelle réforme (réforme 2020).
- Les personnes qui ont plus de 58 ans recevront, à la fin 2019, un nouveau certificat avec les chiffres corrects afin de leur permettre de prendre une décision pour un éventuel départ à la retraite.

8. Présentation des prises de positions de la partie syndicale

Olivier Solioz reprend la parole.

Présentation des thèmes des résolutions :

Résolution 1 : Nouvelles dotations dans le cadre des cours AC&M

Les délégués SPVal demandent au département de revoir les normes en vigueur pour l'attribution des cours ACM et de fixer les effectifs des groupes à un maximum de 13 élèves pour pouvoir répondre aux objectifs du PER. Lors de ces cours ACM, les personnes qui encadrent les élèves à besoins particuliers doivent être présentes pour des raisons de sécurité. Les classes à deux degrés doivent bénéficier des cours ACM spécifiques pour chaque degré.

Résolution 2 : Solutions urgentes pour la gestion des élèves en difficulté de comportement

Les délégués SPVal demandent des réponses urgentes aux défis croissants de la gestion des classes dès l'année scolaire 2019-2020. Ils saluent la création du groupe de travail qui

va rendre son rapport pour le 15 mars 2020 ainsi que les augmentations octroyées par rapport aux EPT dans les CDTEA, aux attributions des heures GNT et aux périodes de médiation. Les délégués demandent néanmoins la mise en place d'aides ponctuelles (GNT, co-enseignants, éducateurs en milieu ouvert, classes relais).

9. Allocution de M. Christophe Darbellay, Chef du DEF

M. Darbellay remercie la SPVal pour son accueil et rendit la fierté qu'il porte à l'école valaisanne. Il développe ensuite plusieurs points :

- Les résultats de l'école valaisanne sont très bons. Ils seront analysés prochainement pour essayer de continuer ainsi et même de viser une amélioration.
- Il y a plusieurs combats politiques pour des réformes : libre choix de l'école dans le Haut-Valais, les parents qui désirent choisir quand leur enfant peut commencer sa scolarisation, périodes supplémentaires en 1H, médiateurs, 6 EPT en plus au CDTEA, 16 personnes supplémentaires à l'OPE.
- Le rôle des parents est essentiel face aux problèmes avec les élèves aux comportements difficiles.
- Le nombre d'élèves par classe (20 élèves en moyenne, 1'000 classes pour 2'000 élèves).
- Cours AC&M entre 12 et 19 élèves. (Le 97 % des cours se fait à moins de 15 élèves.)
- Les duos pédagogiques avec un temps minimal d'enseignement de 9 périodes par enseignant.
- Numérisation / Digitalisation : Thymio (8'000 élèves pour les Thymio Test Days, avec l'EPFL à Notre-Dame de Lourdes et à la Castalie).
- Identifiant unique et Office 365.
- Suivi sur deux ans, motion acceptée contre le suivi obligatoire. Le Conseil d'Etat doit proposer un texte pour le 15 mai 2020.
- Assistance juridique : formulaire à remplir + soutien financier de l'Etat.
- Plus de périodes en 1H puis en 2H.
- Le statut du personnel a été amélioré, surtout pour les enseignantes de 1H-2H.
- Formation en RH pour les directions d'école.
- Projet pour améliorer la formation du personnel remplaçant.
- Gratuité de l'école : liste commune pour le matériel standard minimum pour tous les élèves du Valais, 90 francs versés par l'Etat sur les 300 francs calculés pour un élève.
- Salaire des enseignants : 70 % Canton, 30% Commune, pour les frais scolaires 30% Canton et 70 % Commune.
- Groupe de travail sur l'autisme.
- Scolarisation à domicile : très peu d'élèves concernés (15) et conditions strictes.

10. Questions des délégués

Catherine Chabbey, district d'Hérens, s'exprime au nom d'une collègue sous la forme d'un cri du cœur. Malgré ses 17 élèves, sa collègue est épuisée face à quelques élèves perturbateurs, un programme adapté, plusieurs élèves dys-, deux élèves HP et quelques élèves « juste normaux ». Elle relève l'aide précieuse du médiateur, de l'enseignante spécialisée et surtout d'une personne-ressource pour les élèves aux comportements inadaptés. Elle demande l'augmentation rapide du nombre de ces personnes-ressources pour aider à la gestion de ces élèves et cela dès le premier cycle (1-2H).

M. Jean-Philippe Lonfat répond :

- Il est conscient de ces difficultés et entend bien ces cris du cœur. Des moyens ont été mis en place : médiateurs, personnes-ressources, capsules-vidéos, prévention numérique de 0 à 18 ans avec le Service cantonal de la jeunesse de M. Christian Nanchen.

Stéphane Theler, district de Sion, pose la question à l'assemblée : *Qui connaît dans son environnement proche un collègue qui est dans une situation très difficile qui peut péjorer sa santé mentale ou psychique ?*

De nombreuses mains se lèvent dans la salle.

11. Message du Président de la SPVal

Olivier Solioz reprend la parole :

- Avantages membres SPVAL (carte) + Concordia

- Avantages membres FMEP + SER

- Dates à retenir :	AD / FMEP	samedi 9 novembre 2019 à Sion
	AD / SER	samedi 28 mars 2020 à Martigny
	AD / SPVal	samedi 6 juin 2020 à St-Maurice
	Semaine des médias	du 25 au 29 novembre 2019

Des cadeaux symboliques sont offerts aux représentants du département.

Olivier Solioz remercie Catherine Boni et le bureau de l'AD. Il remercie également Séverine Damay pour son travail au sein du Comité Cantonal.

Catherine Boni reprend la parole afin de remercier les invités du jour, les délégués de la SPVal, les représentants des commissions, Anne-Marie Mesiano, Administratrice de la SPVal, Olivier Solioz, Président de la SPVal, le bureau de l'AD, ses collègues de Martigny, la commune de Martigny-Combe, Mathieu Moser, l'APEDM et Séverine Damay.

Elle clôt cette assemblée des délégués qui sera suivie d'un apéritif (préparé et servi par les élèves de la classe spéciale de stage pratique) puis d'un cocktail dînatoire.

La Présidente de l'AD
Catherine Boni



Le Secrétaire de l'AD
Thierry Emery

